

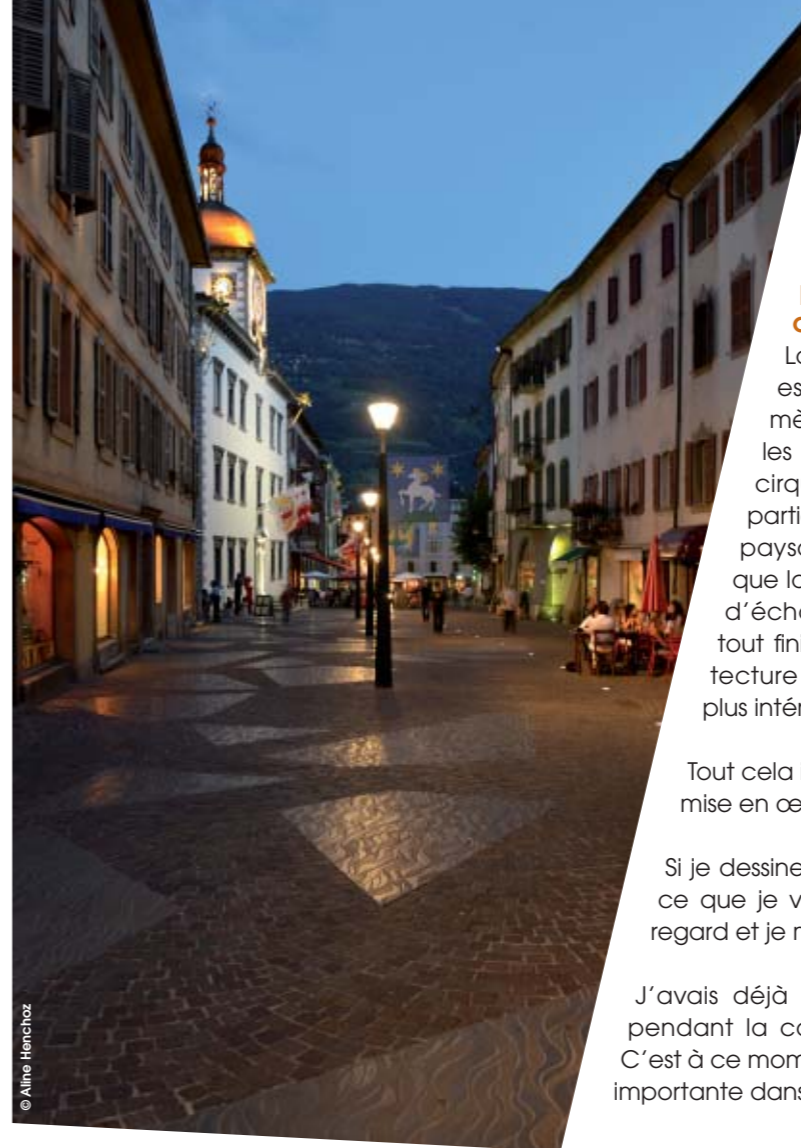
RENATO SALVI

ARCHITECTE DE LA VILLE DE SION

BEAUX PROJETS, GRANDS ENJEUX



Architecte diplômé de l'école polytechnique de Zurich en 1981, Renato Salvi est également diplômé en restauration de monuments historiques. Remarqué, entre autres, pour sa participation à la construction de la Transjurane, il a aménagé de nombreux ouvrages publics et reçu de nombreux prix pour récompenser son talent. Choisi par le conseil municipal de Sion, il devient en février 2011 le nouvel architecte de la ville. Interview.



Vous exercez en tant qu'architecte depuis plus de trente ans dans divers endroits, qu'est-ce qui vous semble particulier à la ville de Sion?

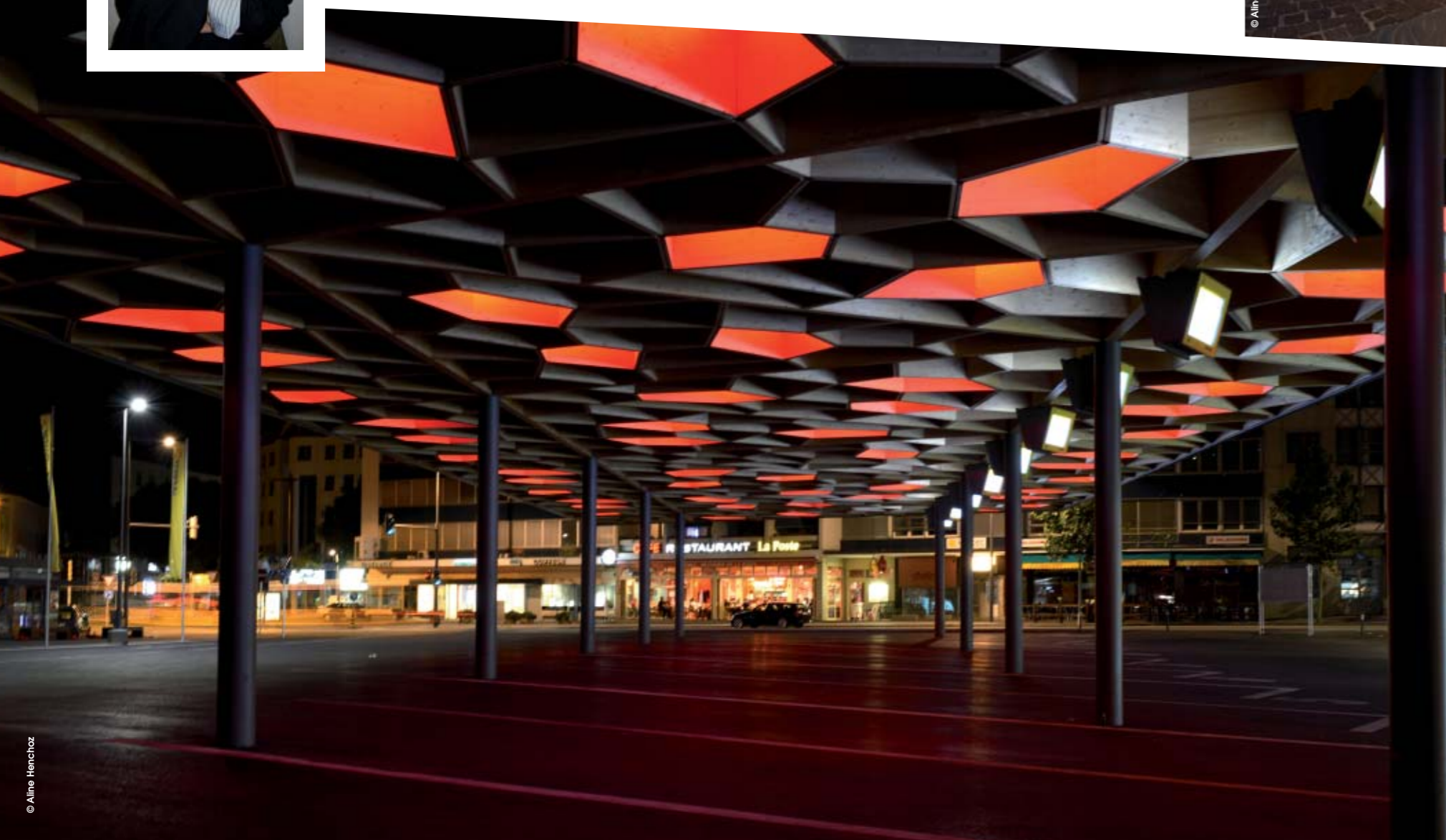
Et cela influence-t-il vos choix pour les aménagements à mettre en oeuvre?

La ville est en fond de vallée et le paysage est présent partout. Lorsqu'on se promène rue du Grand Pont, on a une vue sur les montagnes. Sur la Place de la Planta, le cirque des montagnes est autour. C'est particulier à la ville de Sion. Ce rapport étroit au paysage me touche, mais également le fait que la ville soit loin des modes, ce qui lui permet d'échapper à une globalisation culturelle où tout finit par se ressembler. Son rapport à l'architecture est différent, plus typé. Je trouve cela plus intéressant.

Tout cela influence bien sûr l'architecture paysagère mise en oeuvre.

Si je dessine un jardin ou une place je fais attention à ce que je vois dans ce paysage. J'observe où va le regard et je m'attache à mettre en valeur cette vision.

J'avais déjà travaillé sur cette relation au paysage pendant la conception de l'autoroute la Transjurane. C'est à ce moment que le paysage est devenu une valeur importante dans mes travaux.



Qu'avez-vous déjà engagé depuis votre arrivée?

Toute la vieille ville était redevenue piétonne avant mon arrivée et nous devons déjà veiller à garder cela. Sion a pris à bras l'aménagement de tous ses beaux endroits comme l'espace des Remparts, l'avenue du midi, la place Maurice Zermatten, le château de Tourbillon, etc.

Actuellement, nous rendons disponibles à la population des préaux d'école afin que les gens puissent s'installer sur un banc et lire. Ce sont des morceaux de rues, comme à l'avenue Chanoine-Berchtold, reliés à l'école, et qui redeviennent des espaces disponibles pour les habitants du quartier.

Sion a le plus beau patrimoine architectural des années 50 que je connaisse. Ces bâtiments donnent une qualité unitaire à la ville. Afin de préserver une unité, nous avons sept règles à respecter à Sion, elles permettent de concevoir une architecture différente tout en parlant un même langage.



Quels sont les enjeux à venir?

Nous travaillons sur le projet «ville du 21^e siècle», situé entre la gare et le Rhône. L'espace Campus est la première pierre angulaire.

Puis la nouvelle HES et de nouveaux logements pour 3'500 à 5'000 habitants vont venir redonner vie à cette ancienne zone industrielle reconvertie en zone mixte. Ce serait une zone dense en 5 à 6 étages, visant à préserver le périmètre de Sion afin d'éviter des constructions qui «attaquent» le paysage. Nous souhaitons créer un lieu de vie harmonieux où les catégories socioculturelles se côtoient.



Nous effectuons aussi la «correction du Rhône 3» qui correspond en effet à la 3^e correction. Parce que l'homme ne peut pas vivre sans respecter son milieu naturel pourtant très clément, le Rhône, ayant été, par le passé, trop canalisé a débordé. Nous allons lui redonner un cours plus naturel. Nous resterons dans le minéral avec de grands dallages en pierre, très sobres. La «Ville du 21^e siècle» aura deux niveaux de berges: une berge basse qui pourra être inondée, et une deuxième berge de sécurité. Le problème technique de sécurité devient ainsi un avantage paysager et architectural.



Quelle place occupent les espaces verts dans vos projets?

La végétation est primordiale. D'ailleurs notre jardinier, à la ville de Sion est génial! Il propose une végétation riche et diversifiée avec un regard contemporain. Tous les espaces verts sont traités naturellement.

Nous avons répertorié tous les arbres remarquables afin de les protéger.

A Sion, chaque nouvel industriel doit planter des arbres d'une certaine taille selon les bâtiments qu'il occupe. C'est dans la loi de la ville, c'est une obligation. Nous sommes très stricts. Nous choisissons et payons les arbres. L'industriel doit planter les arbres qui lui ont été fournis.



Un autre gros projet concerne une friche industrielle près de la gare, soit 65'000 m² construits.

Cette création va permettre de relier la gare au cœur de Sion. Un partenariat public-privé avec des promoteurs comme Comptoir immobilier, CFE, Ville. La mixité représente un des grands critères de cette opération et permet le mélange des styles de gens et des activités.

On peut imaginer par exemple une garderie, et à proximité, une résidence pour personnes âgées, en rez-de-chaussée, avec jardin.



Par ailleurs, nous réalisons de préférence des sols perméables, en pavés ajourés à l'herbe ou au gravier, par exemple.

Nous réfléchissons aux grands enjeux, pour avoir une action sur l'enjeu du quotidien.

Propos recueillis par
Nathalie Montes